

# Association Cordia



## RAPPORT D'ACTIVITE 2016

---



*« Il faut soigner les corps*

*et panser les blessures du cœur »*

*Pierre Bolet, Fondateur*



**Retraite Professionnels CIC**

Des avantages spécifiques à votre statut  
pour booster la préparation de votre retraite.

**En savoir plus.**



## EDITO

La plupart des personnes que nous accompagnons traversent des moments difficiles. L'une des périodes pourrait être désignée comme le vécu de l'errance. Ce vécu se confronte de façon quotidienne à la gestion de situations imprévisibles et exige de leur part le développement d'une compétence qu'ils nomment la débrouille. Quand on sait résoudre les questions : Où dormir ? Quoi manger ? Comment se procurer de l'argent, prendre soin de soi, gérer le traitement ? Cela signifie qu'il y a de la ressource qui fait appel aux capacités d'apprentissage (anticiper, hiérarchiser, se situer dans l'espace...). Partant des possibilités enfouies dans les profondeurs de l'histoire du résident, l'activité Cordia repose sur **trois axes** :

- 1) Comment mieux repérer et révéler les ressources mises en œuvre par les personnes accueillies ?
- 2) Repérer et utiliser les compétences produites par les résidents pour réussir leur séjour ?
- 3) Prendre la logique de gestion de projet et les modèles d'intervention comme stratégies d'accompagnement

Le dispositif ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique) Cordia pour les résidents est souvent perçu et vécu comme un espace de vie temporaire, révélateur de plusieurs clivages et tension : entre illusion et désillusion ; injonction et autonomie ; individuel et collectif ; certitude et incertitude ; absence de perspective d'avenir et construction d'un projet de vie ; acceptation et déni de la maladie.

Pour certains résidents, la présence chez Cordia représente une période de transition entre un vécu de survie et un vécu de d'autonomie, voire de liberté et de mobilisation des ressources, période traversée par des incertitudes, par des peurs mais également par l'espoir de construire un avenir meilleur dans un autre cadre de vie.

Grace aux travaux des chercheurs du CRF présentés en mars 2016, nous avons pris conscience que notre tâche pouvait aussi s'inscrire sur la considération de notre institution comme outil thérapeutique à la manière de Tosquelles<sup>1</sup>. En effet, nos interactions entre professionnels sont aussi productives de valeurs aidantes pour le renforcement des apprentissages des résidents accompagnés.

Ce rapport vous présente quelques réponses déployées au cours de l'année 2016 qui ont permis à des résidents de trouver leur autonomie. Depuis 3 ans, 30% des personnes accueillies quittent la structure. Nous pouvons être fiers. Je remercie chaque professionnel qui, dans son domaine de compétence, a déployé une énergie digne des espérances formulées par le conseil d'administration. Cette année encore, sous l'impulsion de notre président, les administrateurs ont poursuivi le développement de leurs réflexions, de conseils, d'analyses. Le résultat de ce travail bénévole est également présenté ici. Je les remercie pour leur confiance et leur soutien sans faille.

**Jean Luc Cousineau**  
Directeur

---

<sup>1</sup> Médecin psychiatre - «Esquisse d'une problématique analytique dans les soins à donner aux enfants psychopathes en institution»

### Les principaux points forts de l'année

- **Nos 25 ans en mars** – Plus de 100 personnes ont assisté à notre débat sur le thème : « L'accompagnement médico-social : juste équilibre entre humanité et rationalité ? » L'échange sur l'expérimentation autour du nouvel outil d'aide à la décision et le partage de notre feuille de route après le retour des travaux de recherches du CNAM-CRF a permis de mieux comprendre les mobilisations de prise en charge autour de la personne accompagnée. En soirée, tous les résidents Cordia étaient réunis à Paris pour une fête mémorable dans un restaurant privatisé pour l'occasion.
- **Le début de visibilité de nos actions dans la presse** spécialisée que nous remercions (ASH – Actions sociales – Revue de l'infirmière – La Gazette santé sociale) facilite le développement du partenariat et le partage d'expérience.
- **« Derrière les maux la vie »,** livre réalisé par les résidents vendu à plus de 250 exemplaires, continu de se vendre.
- **L'acquisition de l'immeuble rue Compans** – actuellement occupé par la Maison d'Accueil Spécialisé - facilite la création d'un étage permettant d'ouvrir 4 places de plus à moindre coût.
- **L'acquisition d'un immeuble à Tours** nous permettra de regrouper les bureaux et l'installation de 6 studios pour commencer.
- **Le chantier de rénovation de la Villa Amédée** qui aura duré 7 mois se concrétise par l'ouverture de 6 studios équipés d'un bloc sanitaire en accès PMR (personnes à mobilité réduite).
- **Poursuite du développement de l'outil d'aide à la décision** avec Probono. Lab. Lauréat 2016, nous avons pu bénéficier d'une journée de mécénat de compétences avec des professionnels travaillant à la Défense.
- **Evaluation externe des ACT La Rochelle et de la MAS.**
- **Un Conseil d'Administration enrichi de 2 nouvelles personnes.**





## L'ASSOCIATION CORDIA

L'association Cordia, fondée par Pierre BOLET, dominicain (aujourd'hui 1<sup>er</sup> vice-président), soigne et accompagne depuis 25 ans des personnes, socialement marginalisées, atteintes par le VIH.

Par la suite, Cordia a élargi son accueil aux personnes atteintes de pathologies chroniques invalidantes et/ou neurodégénératives (telles que : cancer, hépatite...).

## DIRECTION ET GESTION

Le Conseil d'Administration, composé de 12 membres bénévoles et présidé par Jérôme HULLOT, est l'organe de gestion de l'Association.

Il oriente les choix politiques et stratégiques, valide chaque année les budgets, approuve avec le Commissaire aux Comptes le rapport d'activité, le compte de résultat et le bilan. Il contrôle la bonne application des textes législatifs, des budgets, et des orientations de l'ensemble des établissements Cordia, dont le directeur est Jean-Luc COUSINEAU.



### Membres du Conseil d'Administration de Cordia :

Monsieur Jérôme HULLOT, Président

Monsieur Pierre BOLET, Fondateur, 1<sup>er</sup> Vice-président

Monsieur Etienne LAMBERT, 2<sup>nd</sup> Vice-président

Monsieur Jean Michel SOLENTE, Secrétaire

Monsieur Christophe ARVIS, Trésorier

Monsieur Christian EHRMANN

Monsieur Pierre HERMET

Monsieur Frédéric LEVEN

Monsieur Jean-Raphaël LOIRE

Monsieur Georges SEGUIN

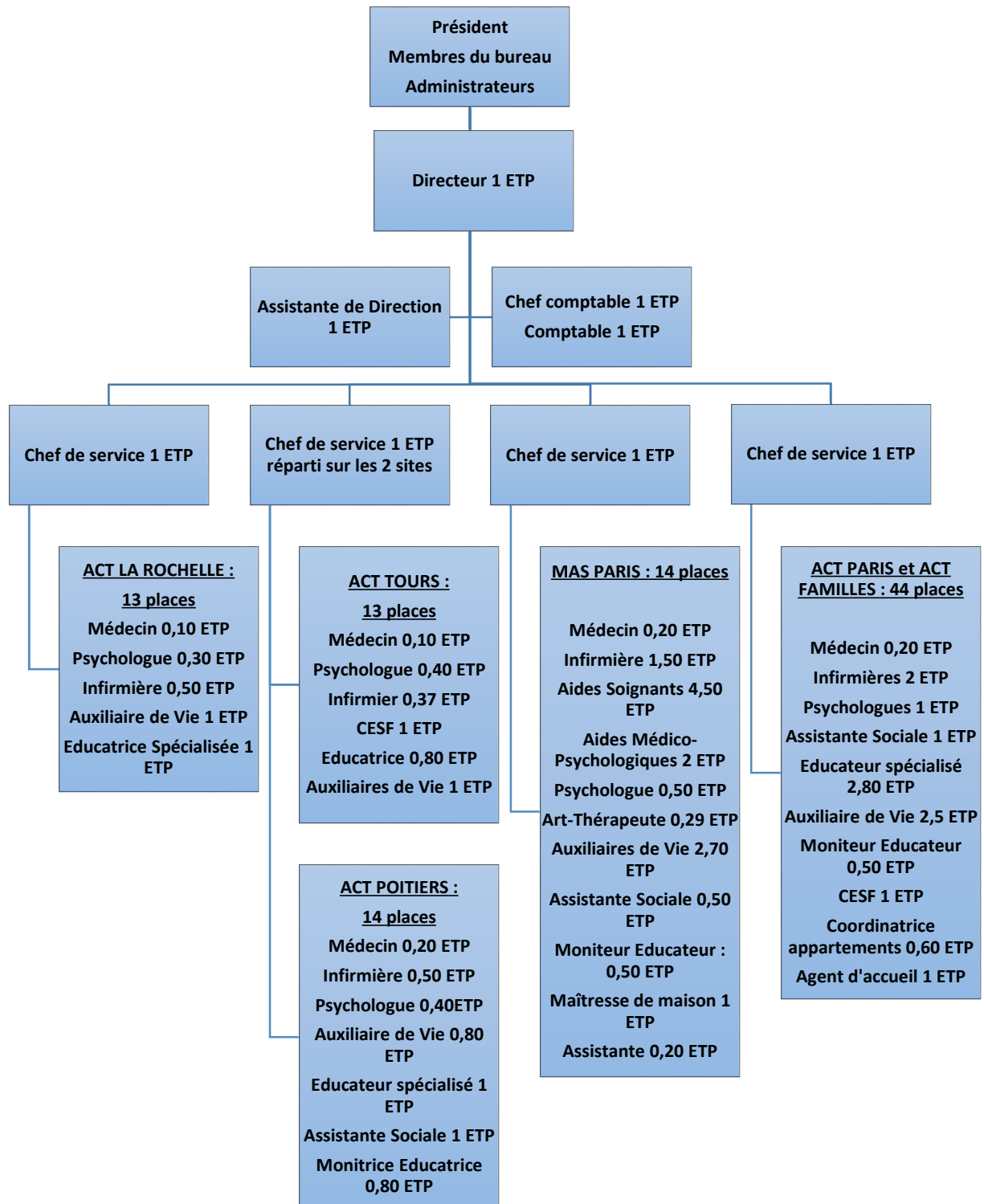
## LES AGREMENTS au 31/12/2016 : 98 PLACES + 10 PLACES

- 14 places pour la MAS PARIS dont 3 en accueil de jour
- 44 places d'ACT à Paris : personnes seules et familles monoparentales (parent avec un seul enfant)
- 10 places en Lits Halte Soins Santé en partenariat avec l'association Halte Santé La Rochelle
- 13 places d'ACT à Tours
- 14 places d'ACT à Poitiers
- 13 places d'ACT à La Rochelle



## ORGANIGRAMME 2016

### 45,76 ETP soit, 59 salariés





## LES VALEURS CORDIA

Les personnes accueillies ont besoin de retrouver les capacités de mener à bien leur propre vie. De ce fait, les professionnels s'engagent, dans le cadre des dispositions de la loi du 2 janvier 2002, à les respecter dans leur globalité et dans leur intégrité et à mettre comme objectif premier leur retour à l'autonomie globale et durable.

### Le sens du travail engagé favorise :

- ✚ **L'amélioration et l'élargissement des réponses proposées aux personnes** par une complémentarité de leur prise en charge, avec des lieux d'accueils collectifs et individuels et des espaces de médiation thérapeutiques.
- ✚ **Le développement d'une mutualisation de moyens humains techniques et financiers** (fonds publics et privés) avec des partenaires en accord avec les valeurs de l'association.
- ✚ **La promotion d'une vision large de la santé** telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), visant à un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

L'équipe fonctionne avec des **règles communes visant l'esprit de service** qui la caractérise pour la qualité de l'accueil des personnes démunies et malades. Le management en place favorise la mise en réseau des compétences entre les professionnels pour ajuster le bien commun tout en veillant au bien de chacun. Cette recherche d'équilibre est permanente.

**La recherche d'innovation dans l'accompagnement des personnes accueillies** assure un dynamisme continu ; salariés et bénévoles proposent des réponses à toutes nouvelles problématiques rencontrées.

La mise en œuvre des compétences s'entretient par un principe de formation régulier, nécessaire et continu. Ce principe s'inscrit dans une démarche d'aide aux salariés pour qu'ils puissent réaliser des missions d'accompagnement de plus en plus complexes.

Dans un **esprit d'ouverture** aux diverses religions, ou à la recherche spirituelle, l'association Cordia offre une présence humaine, un accueil et un accompagnement spirituel (aux résidents qui le souhaitent), notamment au travers de célébrations des fêtes religieuses.





## PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

### a) En Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

<b>Capacité d'accueil</b>	84 places
<b>Modalités d'admission</b>	Procédure spécifique précisant le contenu du dossier de candidature, l'organisation de 2 entretiens obligatoires, la communication réalisée en cas d'admissibilité ou non de la personne, l'accueil du résident, la période d'observation et l'élaboration et le renouvellement d'un projet de vie personnalisé.
<b>Public accueilli et provenance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Homme seul</li> <li>• Femme seule</li> <li>• Transgenre</li> <li>• Femme enceinte ou parent avec enfant (Paris)</li> <li>• Couple constitué à l'envoi du dossier de candidature et dont l'un des demandeurs est malade (province)</li> <li>• Public placé sous-main de justice ou en détention</li> <li>• Toute forme de vie commune hors la polygamie, conformément au droit français.</li> </ul>
<b>Pathologie</b>	Toute pathologie chronique et invalidante reconnue ALD (Affection de Longue Durée – une trentaine)
<b>Contre-indications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomie insuffisante au regard du dispositif</li> <li>• Prise en charge médicale exclusive</li> <li>• Prise en charge sociale exclusive</li> <li>• Toxicomanie non inscrite dans une démarche de soins</li> <li>• Troubles psychiatriques sévères incompatibles en ACT</li> </ul>
<b>Age</b>	18 ans à 60 ans, sauf accord exceptionnel de la sécurité sociale ou de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)
<b>Titre d'identité</b>	Situation régulière ou en cours de régularisation
<b>Ressources</b>	Ressources à minima demandées : salaire, indemnités journalières, AAH (Allocation Adulte Handicapé), RSA (Revenu de Solidarité Active)... ou sans ressources immédiates
<b>Animaux</b>	Non acceptés



## b) En Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

<b>Capacité d'accueil</b>	<b>14 places dont 3 de jour</b>
<b>Modalités d'admission</b>	Procédure spécifique précisant le contenu du dossier de candidature, l'organisation de 2 entretiens obligatoires, la communication réalisée en cas d'admissibilité ou non de la personne, l'accueil du résident, la période d'observation et l'élaboration et le renouvellement d'un projet de vie personnalisé.
<b>Public accueilli et provenance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Homme seul</li> <li>• Femme seule</li> <li>• Transgenre</li> <li>• Public placé sous-main de justice ou en détention</li> </ul>
<b>Pathologie</b>	Toute pathologie chronique et invalidante reconnue ALD (Affection de Longue Durée)
<b>Contre-indications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge médicale exclusive</li> <li>• Prise en charge sociale exclusive</li> <li>• Toxicomanie non inscrite dans une démarche de soins</li> <li>• Troubles psychiatriques sévères</li> </ul>
<b>Age</b>	18 ans à 60 ans, sauf dérogation
<b>Titre d'identité</b>	Situation régulière ou en cours de régularisation
<b>Ressources</b>	Ressources à minima demandées : salaire, indemnités journalières, AAH (Allocation Adulte Handicapé), RSA (Revenu de Solidarité Active) ou sans ressources immédiates
<b>MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées)</b>	Notification d'orientation MDPH obligatoire
<b>Animaux</b>	Non acceptés





## LES OBJECTIFS QUE SE DONNE L'ASSOCIATION CORDIA

Dans le cadre des Plans Stratégiques Régionaux de Santé, les services d'Appartements de Coordination Thérapeutique, de gestion d'une Maison d'Accueil Spécialisée et de Lits Halte Soins Santé répondent aussi aux objectifs suivants :

- ✚ **Accompagner** des personnes âgées de 18 à 60 ans, atteintes d'une pathologie chronique invalidante, en situation de grande précarité.
- ✚ **Encourager et faciliter** la réappropriation des capacités de la personne en la considérant comme experte potentielle de sa propre vie.
- ✚ **Positionner la prévention comme prioritaire** (renforcer auprès du résident les actions d'éducation envers le VIH, les hépatites et IST, Infections Sexuellement Transmissibles).
- ✚ Élargir l'aide apportée à la personne atteinte de la maladie invalidante **par l'amélioration de la qualité de sa vie quotidienne.**
- ✚ **Garantir les conditions de promotion de la santé** des personnes en situation de vulnérabilité sociale.
- ✚ **Intégrer l'accompagnement à la fin de vie** en partenariat avec les équipes mobiles de soins palliatifs et l'Hospitalisation à Domicile (HAD).
- ✚ **Travailler en réseau avec des partenaires** à l'aide de convention pour faciliter la coordination.
- ✚ Etendre les prestations de l'association là où la nécessité se fait sentir.
- ✚ **Utiliser l'Éducation Thérapeutique des Patients (E.T.P)** comme principe support à l'accompagnement des personnes.
- ✚ **Développer le travail pluridisciplinaire** par l'utilisation d'outils spécifiques innovants pour aider le résident à devenir acteur de lui-même.





## LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

### a) « Soigner les corps et panser les blessures du cœur »

**L'association offre un lieu de vie sécurisant :** en résidence collective, en colocation ou appartement individuel,

- ✚ dans un cadre qui privilégie l'autonomie avec l'aide de divers services collectifs (aide à l'équilibre nutritionnel, soutien dans les démarches administratives, recherche de l'épanouissement et du bien-être),
- ✚ dans un esprit de partage et d'aide mutuelle.

**Cordia s'entoure de professionnels compétents pour :**

- ✚ co-construire le projet de vie personnalisé réévalué périodiquement,
- ✚ aider à l'insertion,
- ✚ coordonner les soins,
- ✚ aider à l'observance du traitement,
- ✚ étayer psychologiquement.

### b) L'Education Thérapeutique du Patient (E.T.P)

Selon la définition du rapport OMS-Europe publié en 1996, l'E.T.P vise « à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ». L'E.T.P reste une démarche volontaire.

### c) Un accompagnement spécifique

Les interventions des professionnels reposent sur un principe de mise en mouvement de la personne. Il s'agit d'encourager, de susciter et de définir avec elle le repérage de ses besoins : en termes de soins, de soutien psychologique et social, afin de trouver les réponses les plus adaptées à son projet de vie.

L'année 2016 a vu le développement de l'outil d'aide à la décision utilisé en 2015 dénommé ACX : Accompagnement Cordia et X pour le clin d'œil aux élèves de l'école Polytechnique volontaires qui nous ont aidé à le construire.